

2011/4061 - Nature Capitale Lyon : financement et partenariat privés - convention de mécénat (Service Evènementiel et Animation) (BMO du 05/12/2011, p. 2543)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, « Nature Capitale Lyon », vous vous en souvenez c'était au mois de juin dernier, la place Bellecour accueillait une scénographie étonnante sous les doigts de Gad Weil et de Laurence Mezzonni, soit 16.000 m² de végétalisation, pour cet événement qui a remporté un grand succès, qui a pu faire passer un grand message écologique notamment par la récupération des parcelles végétales qui ont atterri dans différents parcs et jardins de la Ville.

Pour cet événement, il nous fallait quelques financements et la délibération qui vous est présentée précise ces derniers et notamment la présence aux côtés de la Ville d'un grand nombre d'entreprises mécènes qui nous a permis d'aboutir à ce montage, puisque le financement de la Ville représente, grosso modo, un tiers du financement de l'opération, ce qui est assez rare et les entreprises ont contribué, quant à elles, à hauteur de 700.000 euros.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Nature Capitale a été un événement qui a animé le centre-ville durant trois jours.

237.000 euros, soit 80.000 € par jour, ont été dépensés pour cette éphémère mise en scène végétale de la place Bellecour. C'est une dépense de confort, uniquement destinée à faire une opération de communication. C'est une dépense choquante au moment où les temps sont durs pour les finances publiques et les finances des ménages. Tout le monde compte et recompte, se serre la ceinture. Mais là, on n'a pas lésiné sur l'argent public !

La Ville de Lyon chipote pour dépenser un peu plus pour les restaurants pour les personnes âgées, mais là, pour se faire plaisir, elle y est allée à bourse déliée. Et que dire du bilan carbone ! Il ne doit pas être bien reluisant au vu du nombre de camions qui ont défilé place Bellecour, sans parler de la végétation dont une grande partie a pourri sur place !

En résumé, cette dépense n'était, à nos yeux, ni raisonnable, ni décente. Elle n'avait pas lieu d'être. On ne peut plus se permettre ce genre de fantaisie. Il faut revenir à la raison !

M. LE MAIRE : Personnellement, j'ai trouvé que c'était un bel événement pour la Ville qui a attiré énormément de monde sur la place Bellecour. Je sais que vous êtes plutôt pour la discréction, mais enfin c'est la place principale de la ville, on ne va pas la déplacer parce que vous aimez la discréction ! Nous continuerons donc à organiser de grands événements comme « Capitale Nature ».

Tout à l'heure, vous me disiez, et vous aviez sans doute raison, « pour Pierre Soulages, des mécènes sont venus ». Pour « Capitale Nature », la proportion du mécénat par rapport à celui qui est mis pour la Ville est un tout petit peu inférieur, donc après on peut juger de l'opportunité de faire cela. Lorsque nous achetons trois tableaux de Soulages, nous ne disons pas que nous enlevons « le pain de la bouche » à 10.000 personnes âgées !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)